



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 11.07.2022, **Publication répétée:** 08.07.2022, 12.07.2022

Date d'échéance prévue: 08.07.2025

Numéro de publication: SR01-0000007756

Entité de publication

Michel Monod, Place du Nord 7, 1071 Chexbres

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Interlac (Suisse) Sàrl avec Interlac Holding SA

2. Publication

Organisation transférante:

Interlac (Suisse) Sàrl
CHE-115.805.958
le Verney
1070 Puidoux

Organisation reprenante:

Interlac Holding SA
CHE-100.113.082
Le Verney
1070 Puidoux

Publication de la fusion dans la FOSC: 07.07.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 07.10.2022 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Michel Monod
Place du Nord 7
1071 Chexbres